

Compte-Rendu : réunion du Conseil Municipal

Séance du : 22 Avril 2009 à 20 h 30

Sous la Présidence de : Madame ROYER Chantal Maire.

Présents : Mesdames PIATTI G. BARBIER M. QUIVIGER G. Messieurs MONNAUX H. HUGOT D. GOUSSARD D. RAVON H. THOUVEREY P. JOVIGNOT P. LEFEVRE F. CAUSSARD J.P. MATHIEU C. TISSIER A.

Absents : Md FRUALDO A. (pouvoir Md ROYER C.)

Secrétaire de séance : M. HUGOT Daniel

ADOPTION DES RAPPORTS ANNUELS

Le Conseil Municipal adopte les rapports annuels 2008, de la C.C.V.S. et du SIVU (eau potable)

TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA VOIRIE

La répartition de l'enveloppe budgétaire cantonale concernant les travaux de modernisation de la voirie. 22.018 € a été réalisée.

Ligny se voit attribuer une subvention pour le VC 12 Route de Ligny à Pontigny 7.752 €

TRAVAUX E.P. (Entreprise TPIL – SIERN)

Le Conseil Municipal accepte différents devis relatifs au remplacement et à l'extension de l'éclairage public sur la Commune et les Hameaux :

Prés du Bois (Odabas), les Comtais, Rue de la Tuilerie, La Mouillère et Ligny (vers Ligny Tourisme) Carrefour de la Rue des Chappes Guères.

CIMETIERE DE LIGNY LE CHATEL

Suite à la procédure réalisée pour la reprise de concessions trentenaires dans le cimetière de Ligny le Châtel, le Conseil Municipal accepte de lancer la procédure de reprise définitive par la commune.

Un procès-verbal constatant l'achèvement de cette procédure sera établi en se rendant sur place.

ASSOCIATION FONCIERE DE LIGNY LE CHATEL

A la demande de l'Association Foncière de Ligny le Châtel, le Conseil Municipal accepte la dissolution de l'Association Foncière en fin d'année 2009 et d'incorporer les voiries, fossés et terres dans le domaine public de la commune.

OUVERTURE DE CREDITS BUDGET 2009

Le Conseil Municipal accepte d'ouvrir les crédits nécessaires, soit la somme de : 3.640 € à l'article 7391173 dépense de fonctionnement pour participation au centre des Impôts du dégrèvement, au titre du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de la taxe professionnelle des entreprises de la commune.

CAMPING MUNICIPAL

Le Conseil municipal accepte d'appliquer un tarif préférentiel, pour un séjour du 1^{er} Mai au 30 Septembre 2009.

M. BECCALORI tous les week end pour 2 personnes et en semaine garage mort, 135 € par mois.

TRAVAUX DE BATIMENTS

Le Conseil décide de demander différents devis :

Réfection de la peinture à la salle des fêtes des Prés du Bois suite aux travaux de mise aux normes.

Réfection complète de la 3^{ème} classe maternelle.

QUESTIONS DIVERSES

- Suite à la réalisation d'abattages d'arbres, le conseil municipal accepte de céder 2 lots de bois au tarif de 3 € et 5 €. Les personnes retenues informeront la commune de la quantité réelle à facturer.
- Monsieur Daniel HUGOT est nommé nouveau responsable de la commission voirie.
- Il est fait un tour de table pour la mise en place des permanences aux élections européennes du 7 Juin 2009.

Séance levée à 23 h 00

Fait à LIGNY LE CHATEL le 6 Mai 2009,

Le Maire Md ROYER Chantal

